

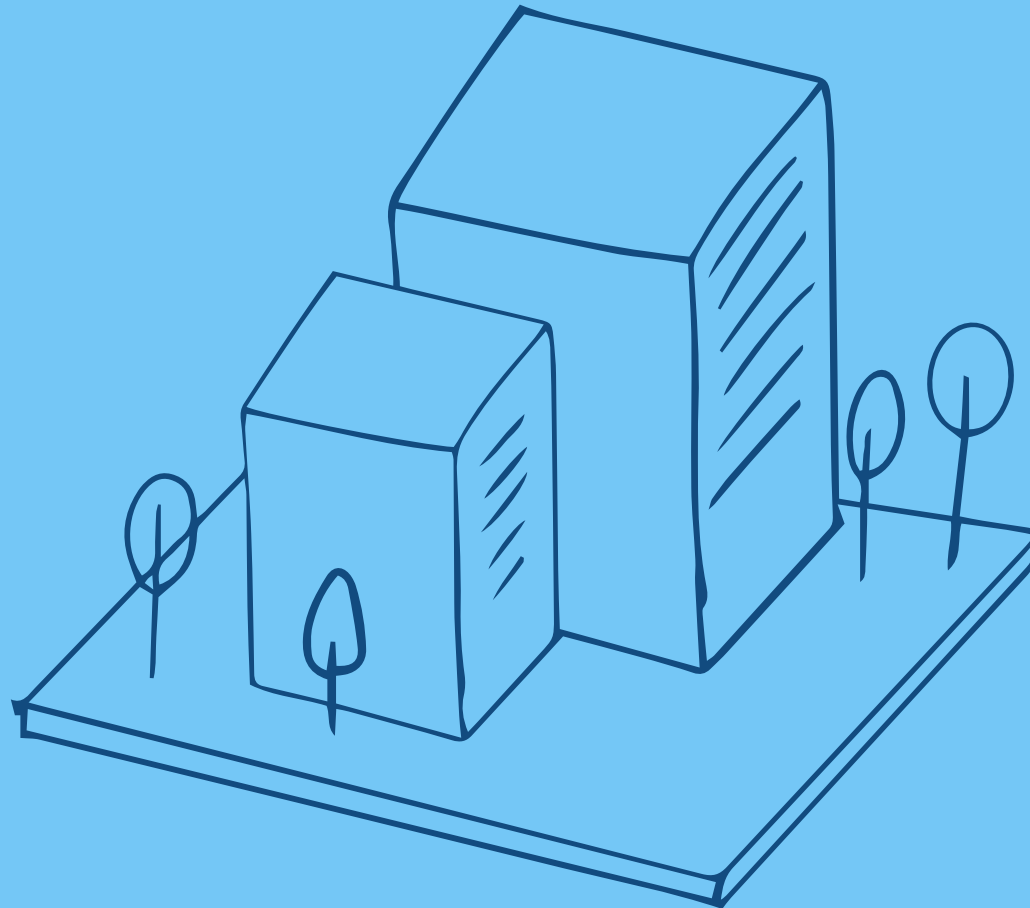


Femas **AURA & Co**

Fédération des Maisons de Santé et de  
l'Exercice Coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes

# PLAN NATIONAL "4 000 MSP"

Dispositif de soutien à l'investissement immobilier  
en Auvergne-Rhône-Alpes



# Un soutien financier pour concrétiser le projet immobilier de votre équipe



Des crédits FMIS (Fonds de modernisation) alloués spécifiquement à la région AURA (1,7 M€/an).

## L'ambition



Accélérer le déploiement des structures de proximité dans le cadre du plan national "4 000 MSP"

## Le levier



Donner les moyens immobiliers à votre équipe pour **évoluer et se renforcer**. Ce financement est un moteur pour adapter vos locaux à l'arrivée de nouveaux collaborateurs (Internes, Assistants médicaux, IPA) et ainsi libérer du temps médical.

## L'enjeu



# Critères d'éligibilité



## Votre structure

Être une MSP signataire de l'ACI (ou en voie de l'être).



## Votre projet

Construction, extension, rénovation ou aménagement de locaux

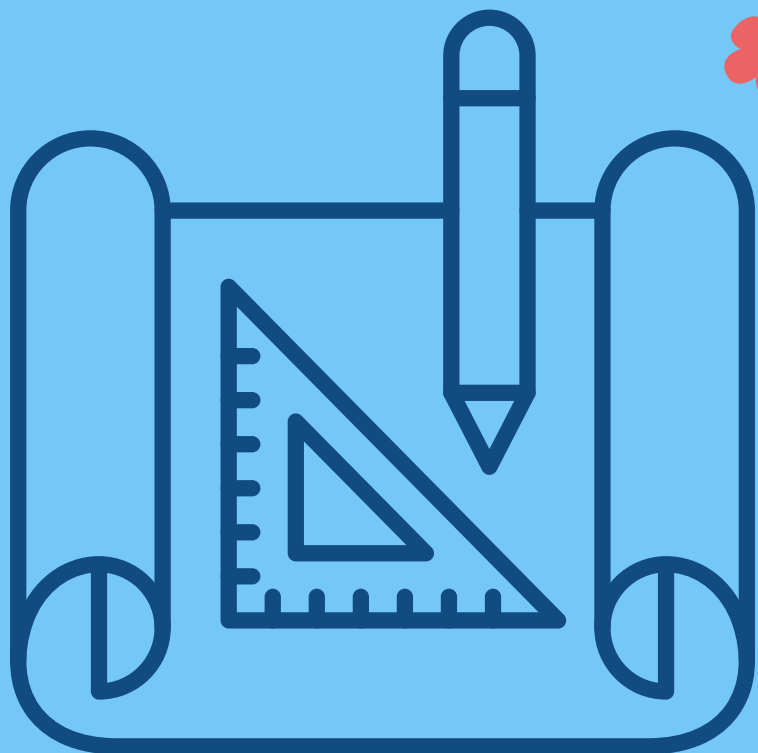


## Le montage financier

Co-financement obligatoire (Public : Collectivités, CDC ou Privé : Fonds propres, fondations).



# Les dépenses concernées



Frais d'ingénierie (études de projet)



Acquisition foncière et charges.



Travaux de construction et aménagement.



Ce qui est exclu :  
Mobilier et matériel informatique

# Le processus de la demande



Cliquez [ici](#) ou scannez le QR code pour déposer votre dossier :



## Téléchargement

Récupérer le dossier de candidature en cliquant [ici](#)



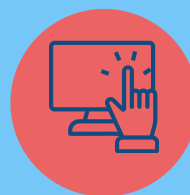
## Préparation

Réunir les pièces justificatives listées dans le dossier



## Dépôt 100% en ligne

Envoi obligatoire via la plateforme "Démarche Numérique"



# Calendrier



**Avant le 12 juin 2026**

Date limite de dépôt du dossier complet

**Novembre 2026**

Notification des dossiers retenus par l'ARS



# Femas **AURA & Co**

Fédération des Maisons de Santé et de  
l'Exercice Coordonné en Auvergne-Rhône-Alpes

